

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 1 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **SUPER ECO DÉCAPANT**

Code(s) du produit : Pas disponible.

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Décapant à peinture, vernis et colle.
Restriction d'usage: Aucune connue

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Distribution J. Des Serres Inc. (Super Décapant)

619 Rue du Luxembourg
Granby, QC, Canada
J2J 2V2

No. de téléphone du fournisseur

: (450) 770-2948; (866) 772-2948 (Sans frais)
(Lundi à Vendredi, 8h00 à 17h00, Heure de l'Est américaine)

No. de téléphone en cas d'urgence

: En cas d'urgence en transport: (613) 996-6666 (CANUTEC)

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Gel incolore gélatineux. Odeur de poisson.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque

Liquides inflammables - Catégorie 3

Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 3 (vapeurs)

Lésions oculaires graves/irritation - Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 2 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables
Toxique par inhalation.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/flammes nues/surfaces chaudes. - interdiction de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas d'exposition: Appeler un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau/se doucher.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir au frais.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Risque de causer une réaction allergique pour la peau (ex: urticaire, éruptions) chez certains individus hypersensibles.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
N,N-Diméthylformamide	DMF	68-12-2	80.0 - 100.0
Huile d'orange	Huile d'orange Valencia	8008-57-9	0.1 - 1.0

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 3 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Consulter immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau* : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Toxique par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur et gonflement. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs inflammables Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquides inflammables - Catégorie 3

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Ammoniaque; oxydes d'azote et autres fumées irritantes.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet et des vêtements imperméables.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sécuritaires. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 4 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Consulter la Section 8, « Contrôle de l'exposition et protection personnelle » pour plus de renseignements sur l'équipement de protection personnelle adéquat.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur où s'est produit le déversement. Supprimer toute source d'inflammation. N'utilisez que des outils et des équipements anti-étincelles dans le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide renversé avec une matière absorbante inerte et non combustible (par exemple du sable), puis placer la matière absorbante dans un récipient pour le transport ultérieur.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

Au Canada: Pour assistance en cas d'urgence, appelez: 1-613-996-6666 (CANUTEC).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas ingérer. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Des bases fortes; Acides forts; Composés halogénés

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 5 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:				
Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
N,N-Diméthylformamide	10 ppm	P/D	10 ppm ; 30 mg/m ³ (peau)	P/D
Huile d'orange	P/D	P/D	P/D	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

Protection respiratoire

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Un appareil respiratoire autonome devrait être utilisé lors de situations d'urgence ou lorsque les limites d'exposition ne sont pas connues. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

: Porter des gants/des vêtements de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Le port de lunettes à coques est exigé lors de la manipulation de ce produit. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: Porter des bottes et des vêtements résistants. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Gel incolore.
Odeur : Odeur de poisson.
Seuil olfactif : P/D
pH : P/D
Point de fusion/point de congélation : -61°C (-77.8°F)

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 6 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 153°C (307.4°F)

Point d'éclair : 58°C (136.4°F)

Point d'éclair, méthode : coupelle fermée

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 2.2 (Basé sur les ingrédients)

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 16.0 (Basé sur les ingrédients)

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : (Air = 1) 2.52

Densité relative / Poids spécifique

: 0.94

Solubilité dans l'eau : Complet

Autres solubilité(s) : Pas disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: 410°C (770°F) (Basé sur les ingrédients)

Température de décomposition

: Pas disponible.

Viscosité : P/D

Matières volatiles (% en poids)

: Pas disponible.

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est pas censé être réactif.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.

Risque de réactions dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.

Matériaux incompatibles : Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 7 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée
: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Toxique par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins.

Signes et symptômes - ingestion

- : L'ingestion peut causer une irritation gastrointestinale, la nausée et la diarrhée. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Signes et symptômes - peau : Risque de causer une légère irritation de la peau. Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.

Signes et symptômes - yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une douleur intense, larmoiement, rougeur, de l'œdème et une vision floue.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau. Des lésions au foie et aux reins peuvent se produire.

Mutagénicité

- : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité

- : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Sensibilisation à la matière : Cette matière n'est pas classifiée comme étant dangereuse selon la réglementation U.S. OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et le règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Risque de causer une réaction allergique pour la peau (ex: urticaire, éruptions) chez certains individus hypersensibles.

Effets spécifiques sur organes cibles

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 8 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - Catégorie 2

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont: ETA inhalation (vapeurs) = 5.97 mg/L

<u>Nom chimique</u>	CL50(4hr) <u>inh, rat</u>	DL50	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
N,N-Diméthylformamide	mg/m ³ mg/L	3040 mg/kg	mg/kg
Huile d'orange	P/D	>5 g/kg	>5 g/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
N,N-Diméthylformamide	68-12-2	mg/L (Crapet arlequin)	mg/L (Vairon à grosse tête)	Aucun(e).
Huile d'orange	8008-57-9	0.75 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	1

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
N,N-Diméthylformamide	68-12-2	mg/L (Puce d'eau)	mg/L (Puce d'eau)	Aucun(e).
Huile d'orange	8008-57-9	0.36 mg/L (daphnie magna)	P/D	1

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 9 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
N,N-Diméthylformamide	68-12-2	mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Huile d'orange	8008-57-9	150mg/L (algues vertes)	50 mg/L (algues vertes)	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
N,N-Diméthylformamide (CAS 68-12-2)	-1.028	0.3 - 1.2
Huile d'orange (CAS 8008-57-9)	4.57	660

Mobilité dans le sol

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes d'élimination

: La réutilisation ou le recyclage devrait être priorisé par rapport à l'élimination. Si la matière est inapte pour la récupération ou une réutilisation, éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux fédérales, provinciales et locales. Contactez votre l'agence de l'environnement locale, de l'état ou fédérale pour les règles spécifiques.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.



SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 10 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN2265	N,N-DIMETHYLFORMAMIDE	3	III	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	L'exemption relative aux quantités limitées au Canada peut s'appliquer pour les contenants qui contiennent une quantité spécifique du produit. Consultez l'article 1.17 du Règlement TMD pour les renseignements relatifs à l'exemption de Quantité Limitée si vous désirez expédier conformément à cette exemption.				
Les États-Unis (DOT)	UN2265	N, N-DIMETHYLFORMAMIDE	3	III	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée conformément à la section d'emballage 173.150. Se référer à la Section 173.150 du 49 CFR.				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

Composants	No CAS	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
N,N-Diméthylformamide	68-12-2	oui	100 ??/ 45.4 ??	Aucun.	oui	1%
Huile d'orange	8008-57-9	Oui	P/D	P/D	Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Danger immédiat (aigu) pour la santé; Danger chronique pour la santé; Risque d'incendie. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 05/30/2018

Page 11 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
N,N-Diméthylformamide	68-12-2	Non	Cancer	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Huile d'orange	8008-57-9	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL). Renseignements SIMDUT: Voir Section 2.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
N,N-Diméthylformamide	68-12-2	NR	Present	Présent	(2)-680	KE-11411	Present	HSR001133
Huile d'orange	8008-57-9	N/Av	Present	Présent	P/D	KE-27171	Present	HSR003493

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CA: California
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
DOT: Department of Transportation
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
Inh: Inhalation
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MA: Massachusetts
MN: Minnesota
MSHA: Mine Safety and Health Administration
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NJ: New Jersey
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PA: Pennsylvania
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
QSAR: Relation quantitative structure à activité
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RI: Rhode Island
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TCC: Tagliabue Closed Cup
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps

SUPER ECO DÉCAPANT

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): **05/30/2018**

Page 12 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Références

- TSCA: Toxic Substance Control Act
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail
- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2016.
 - 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2016.
 - 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 - 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 - 5. US EPA Title III List of Lists - version du mars 2015.
 - 6. California Proposition 65 List - version mai 2016.
 - 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 05/30/2018

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><u>Préparée pour:</u> Distribution J. Des Serres Inc. C.P. 12 Granby, QC, Canada. J2J 1A3 Téléphone: (450) 772-2948 Adresser toutes les requêtes à: Distribution J. Des Serres</p>	
<p><u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par Distribution J. Des Serres Inc. (Super Remover). et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Distribution J. Des Serres Inc. (Super Remover). n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et Distribution J. Des Serres Inc. (Super Remover).

FIN DU DOCUMENT